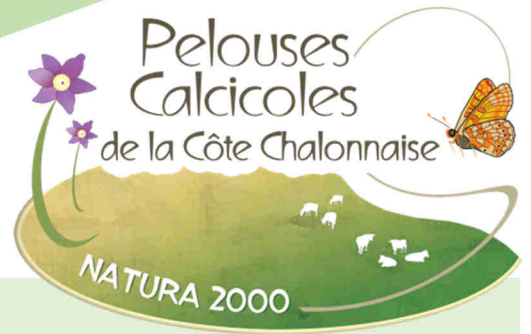


L'écho des pelouses

N°9, septembre 2017



Le mot du président

Nous avons le plaisir d'accueillir Gaëlle (chargée de mission) qui succède à Pauline pour animer la structure Natura 2000 hébergée par la c.c.S.c.c. ; je souhaite qu'elle trouve parmi nous l'appui et le soutien indispensables à la tâche qui lui incombe : la sauvegarde et la valorisation de nos pelouses calcaïques et de leur riches faune et flore. Elle vous en parle dans ce bulletin.

Le jaunissement de nos buis ne vous a pas échappé ; non seulement ils sont emblématiques de nos pelouses, mais ils sont à l'origine du nom de Buxy ; le caractère extrêmement prolifique de la pyrale et l'étendue des zones atteintes rendent illusoire les traitements. Là encore on ne peut que laisser faire la nature et attendre une régulation naturelle mais sans doute il faudra de nombreuses années pour retrouver nos paysages

Notre Voie Verte fête cette année son 20^e anniversaire ; venez nombreux pour participer aux animations qui se tiendront entre St Gengoux et Buxy les 23 et 24 septembre...

Je vous souhaite une bonne lecture

B Simonet

Nouveautés

Nouveauté pour le site :

Une nouvelle chargée de mission
Natura 2000 !

Gaëlle POIREL, arrivée fin mai
2017.

Le numéro de téléphone et
l'adresse mail restent les mêmes.

La pyrale du buis

Vous avez sans doute remarqué l'arrivée sur nos pelouses d'un invité indésirable : la Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*).

Ce papillon nocturne est originaire d'Asie, et a probablement été introduit en France en 2005. Depuis 2008, il est en régulière augmentation. Sa chenille semble se nourrir exclusivement de buis. Lorsqu'une zone est envahie, le paysage change de manière spectaculaire puisque les buis deviennent brun roux, et sont couverts de toiles créées par les chenilles.

Comme toutes les espèces exotiques envahissantes, elle connaît une phase d'invasion, et on peut espérer qu'à terme elle trouve un équilibre avec notre écosystème. Certains oiseaux semblent être prédateurs des chenilles.

En tous les cas, nous ne pouvons qu'attendre et étudier le développement de cette espèce, puisque si des traitements existent pour les jardins, ils ne sont pas envisageables pour une pelouse en Natura 2000.



Par Didier Descouens — Travail personnel, CC BY-SA 3.0

Plus d'infos sur :
pelouescalcaires-cotechalonnaise.n2000.fr



Responsable de publication : Daniel DUPLESSIS
Lettre semestrielle éditée par la communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise.
Articles : G. Poirel



Outil : l'État de Conservation

Sur le site, une étude est en cours de réalisation sur l'état de conservation des pelouses calcicoles. Voici quelques éléments pour comprendre cette étude.

« État de conservation », ça veut dire quoi ?

« L'État de conservation » est une notion scientifique que l'on peut simplifier comme « l'état de santé » d'une espèce ou d'habitat naturel.

Un habitat en « bon état de conservation » a une surface et une fonctionnalité suffisante pour faire face aux évolutions à long terme (notamment climatiques). Il faut aussi qu'il abrite les espèces « typiques » : celles que l'on retrouve habituellement sur cet habitat.

Par exemple : la photo 1 présente une pelouse « en bon état de conservation » : entretenue par pâturage, elle présente une structure (quelques buissons épars) et des espèces typiques. Elle a les meilleures chances de continuer à exister dans ce bon état et à abriter de nombreuses espèces rares.

La photo 2 présente une photo « en mauvais état de conservation » : elle n'est pas entretenue, ainsi les buissons prennent le dessus sur la végétation plus rase. Les espèces typiques des pelouses disparaissent ainsi peu à peu.

Pourquoi étudier l'état de conservation des pelouses ?

Le réseau Natura 2000 est un réseau européen, qui s'étend sur 18 % du territoire de l'UE. Il est donc difficile pour les décideurs de connaître l'efficacité de cette politique environnementale.

On étudie donc l'état de conservation des milieux pour pouvoir vérifier que les mesures mises en place ont été efficaces (et donc que l'argent dépensé est utilisé à bon escient). Par exemple, si l'état était mauvais mais s'améliore, c'est que les mesures étaient efficaces.

Les résultats permettent de dresser un bilan objectif de la gestion passée, et d'orienter la gestion des prochaines années.

Comment ça se passe sur notre site ?

Le travail de terrain a été réalisé sur les 11 entités du site en juillet/août. Le travail d'étude statistique et de rédaction est en cours. Le résultat final sera présenté au COSUI (Comité de Suivi) en décembre.

Ce sera l'occasion de faire un point sur la gestion passée et de se donner de nouveaux objectifs de gestion au besoin.



Photo BPN F. TILLIER

Photo n°1 - pelouse ouverte



Photo G. POIREL

Photo n°2 - pelouse en cours de fermeture

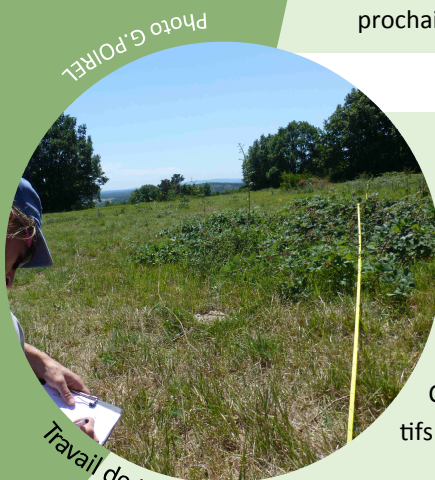


Photo G. POIREL

Travail de terrain

Zoom sur une entité

A chaque numéro, nous vous présenterons une des 11 entités qui composent le site.

Dans ce numéro 9, nous faisons un zoom sur le **Mont Péjus**

Présentation

Le Mont Péjus est l'entité située la plus au sud du site Natura 2000.

Elle est située sur 4 communes : BURNAND, CURTIL-SOUS-BURNAND, SAVIGNY-SUR-GROSNE, et SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL.

Sa surface est de 144 ha, dont 93% est composée de parcelles communales.

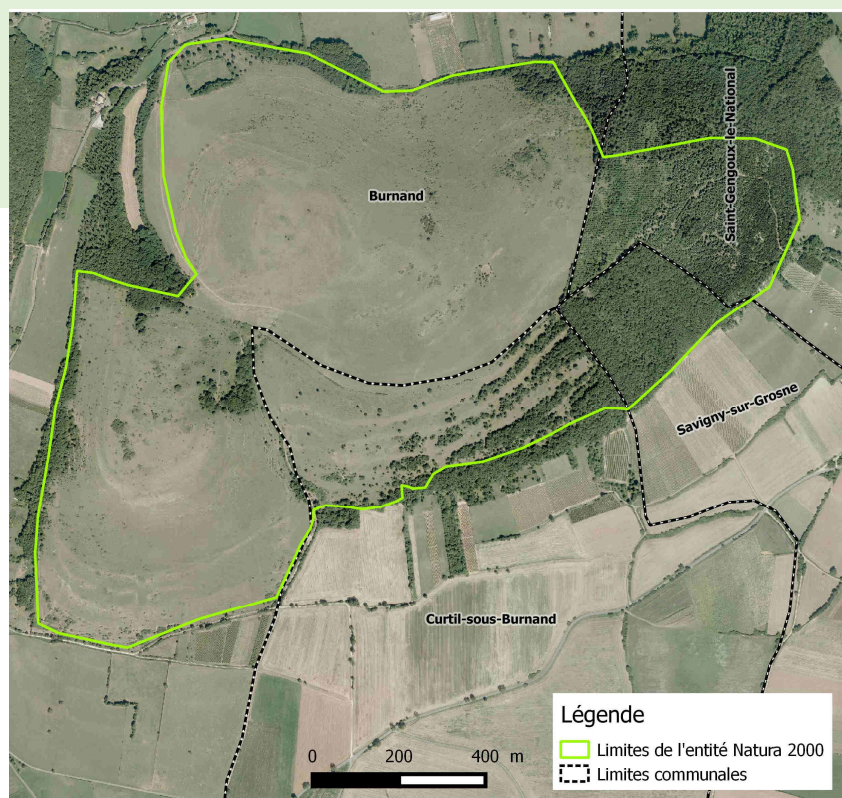
Le Mont Péjus est reconnaissable de loin par les deux sommets couverts de végétation rase et de buissons épars typiques.



Mont Péjus - photo BPN G.ROY



Troupeau - photo BPN G.ROY



Particularités

Le site est pâturé par des bovins, séparé en 3 parcs de pâturage différents (gérés par 3 exploitants différents).

La partie la plus intéressante au niveau floristique est la parcelle située au sud-ouest, dont le flanc exposé au Sud présente une flore xérophile (qui aime la chaleur).

On peut citer le Micrope érigé (*Bombycilaena erecta*) et l'Inule des Montagnes (*Inula montana*) qui sont deux espèces protégées typiques de ces situations. Elles s'adaptent en effet aux difficultés inhérentes à ces pelouses exposées au sud : beaucoup de chaleur, peu de sol et donc peu de ressource en eau.

Le Mont Péjus est aussi connu pour sa richesse en faune invertébrée (papillons, orthoptères...). Ils trouvent dans sa flore un habitat préservé.



Micrope érigé - P.PERREARD

Actualités du site

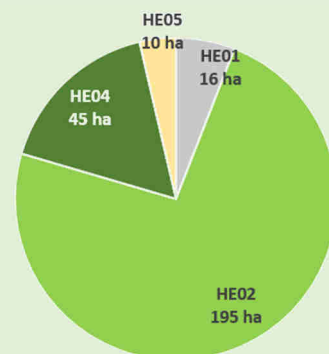
Agriculture : MAEC

En 2015 et 2016, 10 exploitants se sont engagés en MAEC, sur plus de 250 ha au total.

Les MAEC (Mesure Agro-Environnementale et Climatique) sont des engagements des agriculteurs envers la biodiversité. Ils s'engagent à respecter certaines clauses sur des parcelles en site Natura 2000 et en échange reçoivent une compensation de l'état et de l'Europe via les aides PAC.

Les mesures d'entretien des pelouses (HE02) et de réouverture des pelouses (HE04) ont été les plus contractualisées.

Les exploitants sont invités à se signaler s'ils sont intéressés pour une contractualisation en 2018.



BPN G.ROY

Animations : journée de la voie verte

Un stand Natura 2000 sera présent, comme les années précédentes, lors des journées de la Voie Verte : le samedi 23 septembre à St Gengoux et le dimanche 24 septembre à Buxy.

L'exposition photo créée par Bourgogne Photo Nature sera visible, et la chargée de mission sera présente pour répondre à vos questions sur la biodiversité des pelouses. Un petit jeu sera proposé aux enfants pour leur faire découvrir la biodiversité des pelouses.



P. PERREARD

Mairies : rencontres avec la chargée de mission

« Arrivée fin mai, j'ai tout d'abord pris connaissance des entités à l'occasion de l'étude sur l'état de conservation des habitats menée par le CENB.

Je dois à présent prendre connaissance de tous les acteurs. Je prendrai rendez-vous auprès des mairies concernées afin de les rencontrer.

Mon but est de me présenter, de répondre aux questions qu'il peut y avoir sur les parcelles communales et leur gestion, ou plus généralement sur Natura 2000.

Si vous avez des projets pour certaines parcelles, nous pourrions discuter des possibilités de gestion à mettre en place. »

Gaëlle POIREL



P. PERREARD

A venir

23 et 24 Septembre : Journée de la Voie Verte à Buxy et Saint-Gengoux

Décembre : Comité de suivi (COSUI) pour les membres du comité.

Prochaine parution prévue au printemps 2018. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, vos initiatives, dates de visites...

Communauté de communes
Sud Côte chalonnaise
03.85.45.82.97
aninat2000.p3c@ccscc.fr

Si vous souhaitez avoir plus d'informations ou être intégré dans la liste de distribution par mail, n'hésitez pas à nous contacter.